

*Comité directeur sur les médias et
La société de l'information - CDMSI*

CDMSI-BU(2024)02
03 June 2025

**Bureau du Comité directeur sur les
médias et la société de l'information
28^{ème} réunion (4 avril 2025)**

En ligne

Rapport

1. Ouverture de la réunion

Les membres du Bureau se sont réunis en ligne ; la répartition par sexe était de 10 femmes (77 %) et 3 hommes (23 %). La liste des participants figure à l'annexe 1ère.

Irena Guidikova, Cheffe du Services des institutions et libertés démocratiques, Direction de la démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau. Reconnaisant la nature rapide du développement numérique, elle a souligné l'importance du travail du CDMSI et a insisté sur la nécessité que ses livrables restent accessibles, tout en veillant à ce que ses recommandations soient concrètes et pratiques. À cette fin, elle a souligné la valeur des consultations publiques comme moyen d'enrichir le processus avec une large expertise. Mme Guidikova a également fait le point sur le projet du Secrétaire Général d'établir un nouveau [Pacte démocratique](#), invitant les membres du CDMSI à s'engager de manière significative dans l'élaboration d'une vision renouvelée des institutions et des pratiques démocratiques actuelles. Dans ce cadre, elle a également présenté le prochain Hackathon – le pare-feu de la démocratie, qui se tiendra à Strasbourg le 20 juin 2025, une initiative visant à créer des outils, des stratégies et des campagnes qui aident à lutter contre la désinformation et à sauvegarder les valeurs démocratiques en ligne. Enfin, elle a informé les membres du Bureau des travaux en cours au sein du Comité directeur sur la Démocratie (CDDEM) sur les paramètres visant à faciliter la mise en œuvre des Principes de Reykjavik et d'autres standards pertinents du Conseil de l'Europe, et a invité le CDMSI à participer à ce processus de consultation.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Les membres du Bureau ont adopté l'ordre du jour de la réunion, en annexe 2.

3. Travaux normatifs en cours

3.1. Comités d'experts du CDMSI - état d'avancement des travaux

3.1.1. Comité d'experts sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des créateurs de contenu et des utilisateurs ([MSI-eSEC](#))

Le Secrétaire du MSI-eSEC a informé le Bureau de la troisième réunion du MSI-eSEC, qui s'est tenue les 26 et 27 mars 2025 (en personne). Le MSI-eSEC a été chargé d'élaborer un projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des créateurs de contenu et des utilisateurs, d'ici la fin de l'année 2025.

La commission a réélu Nicole Stellou (Grèce) et Marijana Grbesa (Croatie) en tant que Présidente et vice-Présidente. Maida Culahovic (Bosnie-Herzégovine) a été désignée comme rapporteur pour la rédaction de l'exposé des motifs, ensemble avec l'un des rapporteurs pour la rédaction du projet de recommandation, Peter Noorlander (expert indépendant).

La discussion au cours de la troisième réunion était basée sur un projet qui a fait l'objet d'une série de commentaires et de contributions de la part des membres et des participants avant la réunion. Le comité a poursuivi ses discussions et s'est mis d'accord sur les questions en suspens, notamment la définition du champ d'application du document, tant en termes de risques que de leur pertinence pour la liberté d'expression, et la définition du type de plateformes auxquelles le projet de recommandation se réfère. Les dispositions relatives aux responsabilités des créateurs de contenu et aux règles en matière de contenu ont été identifiées comme celles nécessitant des ajustements. Suite à la discussion et à l'accord de principe, les rapporteurs soumettront un projet révisé reflétant les résultats de la réunion. Le comité s'est penché en particulier sur les dispositions relatives aux outils d'autonomisation en ligne et s'est mis d'accord sur des formulations révisées.

Le projet sera présenté lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI, au cours de laquelle les membres discuteront et décideront s'il convient de l'ouvrir à des consultations publiques. La quatrième réunion du MSI-eSEC se tiendra les 21 et 22 octobre 2025, dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

3.1.2. Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression ([MSI-AI](#))

Le secrétaire du MSI-AI a informé des résultats de la troisième réunion du Comité d'experts, qui s'est tenue les 25 et 26 mars 2025 dans les locaux du Conseil de l'Europe à Paris et en ligne. Le MSI-AI a été chargé de rédiger une note d'orientation sur les implications de l'intelligence artificielle (IA) générative pour la liberté d'expression, d'ici la fin de l'année 2025.

Les membres du comité et les participants ont discuté du projet de note d'orientation. La discussion s'est concentrée sur les sections du futur instrument, à savoir : l'introduction ; la pile de technologies d'IA générative ; la liberté d'expression et la technologie et l'utilisation de l'IA générative ; les implications structurelles pour la liberté d'expression ; et les lignes directrices. Sur ce dernier point, la MSI-AI a convenu de se concentrer sur quatre domaines clés structurés autour de verbes d'action : observer, évaluer, autoriser, autonomiser. Le comité d'experts a également décidé d'inclure des supports visuels dans le corps de la note d'orientation et a discuté de la feuille de route pour les travaux futurs.

Le projet de livrable sera présenté lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI, au cours de laquelle les membres discuteront et décideront s'il convient de l'ouvrir à des consultations publiques. La quatrième réunion de la MSI-AI se tiendra les 15 et 16 octobre 2025, dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

3.2. Progrès des travaux liés aux autres résultats escomptés dans le cadre du [mandat du CDMSI](#)

Le Secrétariat a fourni des informations sur l'état d'avancement des autres livrables prévus dans le cadre du mandat du CDMSI pour 2024-2025.

3.2.1. Étude de faisabilité sur les applications de réalités immersives et leurs implications pour la liberté d'expression

Le Bureau a été informé des efforts déployés par le Secrétariat pour explorer le sujet vaste et complexe de la liberté d'expression dans les réalités immersives. L'objectif est d'élaborer un document d'orientation qui examine la manière de défendre la liberté d'expression dans le paysage numérique en évolution et de fournir une orientation pour les travaux futurs dans ce domaine. Un groupe d'experts sera convoqué pour une discussion spécifique à l'automne. Plusieurs parties prenantes ont été identifiées en vue d'un engagement ultérieur. Le Secrétariat a également rendu compte de la participation à la réunion du Groupe d'experts en éducation aux médias (MLEG), organisée par l'UE et qui s'est tenue à Bruxelles le 20 février 2025, en notant que si la discussion est encore large, un consensus clair a été atteint concernant l'importance de protéger les enfants au sein des réalités virtuelles.

Les membres du Bureau ont exprimé leur intérêt pour le projet en cours et le futur produit et ont invité le Secrétariat à partager un avant-projet de l'étude de faisabilité avant la prochaine réunion plénière du CDMSI afin de recueillir des commentaires, ainsi que pour une adoption potentielle avant la fin de l'année.

3.2.2. Indicateurs pour les stratégies d'éducation aux médias et à l'information (MIL) au niveau national

Le Secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement des travaux sur l'éducation aux médias et à l'information. Des experts sélectionnés participeront à un séminaire prévu les 22 et 23 mai 2025 afin d'examiner et de discuter des indicateurs décrits dans le projet de document actuel. Ce séminaire d'une journée et demie devrait fournir des informations précieuses pour le développement du document. La consultante, Nicoleta Fotiade, formatrice et éducatrice en éducation aux médias, associée à Mediawise Society (RO) et à l'Association internationale pour l'éducation aux médias, assistera à la prochaine session plénière du CDMSI et présentera oralement une mise à jour des progrès réalisés. Le secrétariat a également fourni des informations sur les données reçues en réponse au questionnaire distribué aux membres du CDMSI.

3.2.3. 10 étapes pour combattre la désinformation - Stratégie et outils pratiques basés sur les standards existants du Conseil de l'Europe et d'autres instruments

Le secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement des travaux sur la désinformation. Au total, 24 réponses ont été reçues en réponse au questionnaire distribué aux membres du CDMSI. Deux experts (Konrad Bleyer-Simon et Urbano Reviglio, associés de recherche au Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF) de l'Institut universitaire européen) ont été chargés d'analyser les réponses et travaillent actuellement sur l'identification des caractéristiques communes, des approches partagées et des questions récurrentes signalées par les États membres. Ils travaillent actuellement sur une structure et un document de discussion présentant l'approche sous-jacente. À la suite d'échanges avec le Secrétariat, un premier projet de document sera diffusé avant la prochaine réunion plénière du CDMSI. Le Secrétariat a souligné que la désinformation et l'intégrité de l'information sont des sujets prioritaires au sein de l'Organisation, y compris dans le cadre du [nouveau Pacte démocratique](#) du Conseil de l'Europe, initié par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Il a également noté que plusieurs événements connexes sont prévus pour le reste de l'année, dans lesquels

le Conseil de l'Europe joue un rôle de premier plan ou de soutien.

3.3. Autres instruments en cours d'élaboration présentant un intérêt pour le CDMSI

3.3.1. Groupe Pompidou - Information sur le suivi du document d'orientation sur les stratégies et les options réglementaires visant à réduire les risques et les dommages liés aux jeux d'argent et de hasard en ligne

Le Bureau a été informé du suivi de la discussion tenue lors de la dernière réunion plénière [concernant le document d'orientation sur les stratégies et les options réglementaires visant à réduire les risques et les dommages liés aux jeux et jeux de hasard en ligne](#), adopté par le Groupe Pompidou en juin 2024. Le Secrétariat du Groupe Pompidou avait précédemment envisagé des consultations au sein du CDMSI sur un futur projet de recommandation s'appuyant sur le document d'orientation. Cependant, les membres du Bureau ont été informés que le Groupe Pompidou a décidé de reporter l'élaboration d'une telle recommandation à un stade ultérieur. Entre-temps, un nouveau projet de deux ans avec la Commission européenne sera lancé sur le thème « Promouvoir la santé mentale des enfants et des adolescents en s'attaquant aux risques des jeux vidéo et jeux de hasard en ligne ».

3.3.2. Droit pénal et liberté d'expression : Approche du Conseil de l'Europe - Étude d'experts élaborée dans le cadre des activités de coopération du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression

Le Secrétariat a fourni des informations sur une étude d'expert préparée par Peter Noorlander, consultant indépendant et directeur de startup, Reporters Shield, dans le cadre d'un projet de coopération en Bosnie-Herzégovine, qui vise à résumer et à systématiser les limites imposées par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe sur l'utilisation du droit pénal en relation avec la liberté d'expression. Compte tenu de sa pertinence et de son contenu, il a été proposé que l'étude d'experts soit soumise au CDMSI pour qu'il en prenne note lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI.

4. Examen à mi-parcours du mandat du CDMSI pour 2024-2027

Conformément à la pratique existante, le Secrétariat a informé les membres du Bureau de la proposition consolidée pour le nouveau mandat du CDMSI, intégrant les résultats des échanges antérieurs du Bureau sur les perspectives de travail du CDMSI au cours de la prochaine période biennale. La Suisse a fait part de ses commentaires, notamment en ce qui concerne l'accent mis sur l'ingérence étrangère, qui pourrait introduire des considérations telles que la sécurité nationale - qui ne relèvent pas du mandat du CDMSI.

Le Secrétariat a décrit les étapes procédurales à venir : les propositions, après un visa hiérarchique préalable, feront partie d'un document consolidé couvrant tous les comités intergouvernementaux et les besoins budgétaires connexes, qui sera soumis au Comité des Ministres pour discussion et approbation entre le début de l'été et la fin de l'année. Des discussions auront lieu au sein des groupes thématiques du Comité des Ministres relatifs au CDMSI - à savoir le GR-H et le GR-PBA (pour les questions budgétaires) - où des questions ou des demandes d'éclaircissement peuvent être soulevées. L'approbation finale par le Comité des Ministres, y compris sur le budget, est attendue en novembre. Le CDMSI sera tenu informé de l'avancement du processus d'examen des propositions faites.

5. Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, « Les journalistes comptent »

Les membres du Bureau ont été informés des dernières réalisations de la [Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, « Les journalistes comptent »](#), notamment l'augmentation du nombre de points focaux nationaux désignés (41), la création de comités nationaux/structures de coordination/plateformes de dialogue pour la campagne, ainsi que l'adoption et la planification de plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes. Le secrétariat a fourni des mises à jour sur la [conférence thématique annuelle](#) : *Construire le paradigme de la lutte contre l'impunité des crimes contre les journalistes* et sur la Troisième réunion des points focaux nationaux de la [Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, « Les journalistes comptent »](#), qui se sont tenues les 29 et 30 avril 2025 à Luxembourg, sous la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres.

6. Réunion du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe avec les présidents des comités intergouvernementaux

Le Secrétariat a fourni des informations sur la troisième réunion du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe avec les présidents des comités intergouvernementaux (24 avril 2025, Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, à Strasbourg). La Présidente du CDMSI, Maja Zarić, a informé de sa participation prochaine à la réunion et a partagé avec les membres du Bureau les principaux résultats des réunions préparatoires. Elle a souligné la valeur ajoutée de l'opportunité d'interagir avec les présidents d'autres comités intergouvernementaux travaillant sur des questions transversales pertinentes pour le CDMSI et d'engager des discussions sur les priorités potentielles et les solutions innovantes du futur [nouveau Pacte démocratique pour l'Europe](#) lancé par le Secrétaire Général. Elle a également fait part de sa participation, dans le cadre de la réunion, au groupe de travail qui se concentre sur la manière dont la participation démocratique, les libertés, la diversité et l'inclusion peuvent être intégrées dans le Pacte démocratique.

Les membres du Bureau ont échangé sur les opportunités offertes par la réunion et ont souligné l'importance de signaler le travail important réalisé par le CDMSI, en abordant des questions qui sont au cœur du fonctionnement des sociétés démocratiques.

7. Préparation de la 27^e réunion plénière du CDMSI (18-20 juin, Strasbourg)

Le Bureau et le Secrétariat ont échangé sur les dossiers prioritaires à traiter lors de la prochaine réunion plénière du CDMSI, notamment sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs à atteindre d'ici la fin de l'année. *Inter alia*, au cours de la réunion plénière, les travaux pertinents de la Commission européenne pour la démocratie par le droit ([Commission de Venise](#)) et le [Rapport sur la liberté de presse en Europe : affronter les pressions politiques, la désinformation et l'érosion de l'indépendance des médias](#) annuel par les organisations partenaires de la [Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes](#), lancé à Bruxelles le 5 mars, seront présentés par des experts sélectionnés. Le deuxième jour de la plénière, les membres du CDMSI seront invités à participer à une session thématique sur le discours de haine et la sécurité des journalistes, dans le cadre de la « [Semaine contre le discours de haine](#) » et aux côtés des participants. Les membres du Bureau ont également échangé sur l'éventuelle participation du CDMSI au Hackathon – le pare-feu de la démocratie, qui se tiendra à Strasbourg le 20 juin 2025.

8. Développements récents dans les pays en matière de liberté d'expression

Les membres du Bureau ont partagé des informations sur les développements suivants, spécifiques à chaque pays et pertinents pour le CDMSI :

- Aux Pays-Bas : des travaux sont en cours pour traduire en néerlandais certains instruments juridiques du Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté d'expression, notamment dans le cadre d'un projet impliquant des étudiants et des universitaires.
- En Serbie : des efforts similaires de traduction des normes du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression dans la langue nationale sont menés sous l'autorité du ministère de l'Intégration européenne. Des consultations sont en cours concernant les projets de modification des lois sur les médias et la radiodiffusion.
- En Grèce : des formations spécialisées pour les forces de l'ordre ont été mises en place, notamment dans le cadre du suivi du [Séminaire sur le rôle de la police dans la protection de la sécurité des journalistes](#), organisé les 26 et 27 septembre 2024 dans le cadre de la campagne « Les journalistes comptent ».
- En République de Moldavie : l'État travaille à l'alignement de la législation nationale sur les normes européennes applicables aux médias, aux services audiovisuels et à la publicité. Les efforts actuels visent à établir un plan d'action national pour la sécurité des journalistes, conformément aux objectifs de la campagne du Conseil de l'Europe « Les journalistes comptent ».

9. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI

Le Secrétariat a fourni des informations sur sa participation passée : au groupe d'experts de la Commission européenne sur l'éducation aux médias (Bruxelles, 20 février 2025) ; à [RightsCon](#) (24-27 février 2025) où le Secrétariat a organisé et accueilli une table ronde en ligne « Plus effrayant que l'éco-anxiété : comment la loi est utilisée pour faire taire l'information sur l'environnement » ; au [Forum britannique sur la liberté des médias](#) (Londres, 4-5 mars 2025) ; et à la Conférence « Renforcer la fiabilité de l'information et du journalisme : Actions du Conseil de l'Europe contre la désinformation » de la Présidence suisse du Groupe d'amis sur la sécurité des journalistes (Strasbourg, 31 mars 2025).

Le Bureau a également été informé de la participation prévue aux événements pertinents de la [Journée mondiale de la liberté de la presse](#) (Bruxelles, 5-7 mai 2025), du Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet ([EuroDIG](#)) (Strasbourg, 11-13 mai 2025), de la 61ème réunion de la Plateforme européenne des instances de régulation ([EPRA](#)) (Chisinau, 14-16 mai 2025) et du Forum sur la gouvernance de l'internet ([IGF](#)) (Lillestrøm, 23-27 juin 2025).

10. Questions diverses

La prochaine réunion plénière du CDMSI se tiendra du 18 au 20 juin 2025 à Strasbourg, au Palais de l'Europe.

Le Bureau a convenu de tenir sa prochaine réunion à l'automne 2025, à une date à convenir.

Liste des participants

Bureau du Comité directeur sur les médias et
la société de l'information
28ème réunion (4 avril 2025)
Format hybride

SERBIE/SERBIE	Maja ZARIC (Chair/Présidente) Head of Division for International Cooperation in the Field of Media, Ministry of Information and Telecommunications/ <i>Chef de la division de la coopération internationale dans le domaine des médias, ministère de l'Information et des Télécommunications</i>
GREECE/GRECE	Aikaterini POLYZOU Head of Department for Audiovisual Media & Internet, Secretariat General for Communication & Media / <i>Chef du département Médias audiovisuels et Internet, Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les médias</i>
REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA	Aneta GONTA Vice-President of the Audiovisual Council of the Republic of Moldova / <i>Vice-Présidente du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova</i>
PAYS-BAS/PAYS-BAS	Inge WELBERGEN (Vice-Chair/ Vice-présidente) Legal officer Media, Ministry of Education, Culture and Science, Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / <i>Conseiller juridique Médias, ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Direction générale de la Culture et des Médias, Médias et Industries créatives</i>
SUISSE/SUISSE	Thomas SCHNEIDER Ambassador, Director of International Affairs, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC, Federal Office of Communications OFCOM / <i>Ambassadeur, Directeur des affaires internationales, Service fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de la communication OFCOM</i>

Secretariat du Conseil de l'Europe

Irena GUIDIKOVA Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / <i>Cheffe du département des institutions démocratiques et des libertés</i>
Artemiza-Tatiana CHISCA Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI), Head of Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI), Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Giulia LUCHESE Vice- Secretary to the CDMSI, Secretary to the Committee of Experts on the Impacts of Generative Artificial Intelligence for Freedom of Expression (MSI-AI) / <i>Vice-secrétaire du CDMSI, Secrétaire du Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)</i>

<p>Cesare PITEA Secretary to the Committee of Experts on online safety and empowerment of content creators and users (MSI-eSEC) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (MSI-eSEC)</i></p>
<p>Rodica CIOCHINA Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI</i></p>
<p>Tudor ROSU Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI</i></p>
<p>Irina TOMOVA Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Assistante, Division Médias et Internet</i></p>
<p>Roxana VENER Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI</i></p>

AGENDA

Session de matin 09h30 – 12h30

1. Ouverture de la réunion

Irena GUIDIKOVA, Cheffe du service des Institutions démocratiques et des libertés, Direction de la démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

3. Travaux de normalisation en cours

3.1 Comités d'experts du CDMSI - état d'avancement des travaux

- [Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenu et des utilisateurs \(MSI-eSEC\)](#)
- [Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression \(MSI-AI\)](#)

3.2 Progrès des travaux liés aux autres résultats attendus dans le cadre du mandat du CDMSI

- Étude de faisabilité sur les applications de réalité immersive et leurs implications pour la liberté d'expression
- Indicateurs pour les stratégies d'éducation aux médias et à l'information (EMI) au niveau national
- Dix mesures pour lutter contre la désinformation - Stratégie et outils pratiques basés sur les normes existantes du Conseil de l'Europe et d'autres instruments

3.3 Autres instruments en cours de validité pertinents pour le CDMSI

- Groupe Pompidou - Informations sur le suivi du [Document d'orientation](#) sur les stratégies et les options réglementaires visant à réduire les risques et les dommages liés aux jeux et jeux de hasard en ligne
- [Droit pénal et liberté d'expression : l'approche du Conseil de l'Europe](#) - Projet [d'étude d'experts](#) élaboré dans le cadre des activités de coopération du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression

Informations fournies par le Secrétariat et discussion.

4. Examen à mi-parcours du mandat du CDMSI pour 2024-2027

- Travaux du CDMSI au cours du deuxième exercice biennal (2026-2027)

Informations fournies par le Secrétariat et discussion.

5. [Campagne pour la sécurité des journalistes](#) du Conseil de l'Europe « Les journalistes comptent »

- Rapport d'avancement sur les développements les plus récents et les travaux à venir
- Informations sur l'événement thématique annuel principal dans le cadre de la campagne

Informations fournies par le Secrétariat et discussion.

Session d'après-midi 14h00 – 17h30

6. Réunion du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe avec les présidents des organes intergouvernementaux (24 avril 2025)

Informations fournies par la Présidente et le Secrétariat et discussion.

7. Préparation de la 27^e réunion plénière du CDMSI (18-20 juin 2025 à Strasbourg)

- **Activités prévues et échanges de vues**
 - Atelier sur les discours de haine dans le cadre de la « [No Hate Speech Week](#) »
 - Représentant de la Commission de Venise
 - Rapport annuel [Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes](#)

Informations fournies par le Secrétariat et discussion.

8. Evolutions récentes dans les états membres dans le domaine de la liberté d'expression

Informations fournies par les membres du Bureau

9. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI (2025)

o Passé :

- [RightsCon](#), Taipei, 24-27 février
- [UK Media Freedom Forum](#), Londres, 4-5 mars
- Groupe des Amis du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias à Strasbourg - Conférence sur le thème : « *Renforcer l'information et le journalisme fiables : les actions du Conseil de l'Europe contre la désinformation* », Strasbourg, 31 mars
- Groupe d'experts de la CE sur l'éducation aux médias, Bruxelles, 20 février

o À venir :

- Journée mondiale de la liberté de la presse ([JMLP](#)), Bruxelles, 5-7 mai
- Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet ([EuroDIG](#)), Strasbourg, 12-14 mai

- [61^e réunion de l'EPRA](#), 14-16 mai 2025, Chisinau, Moldavie
- Forum sur la gouvernance de l'Internet ([IGF](#)), Norvège, 23-27 juin

Informations fournies par les membres du Bureau et par le Secrétariat.

10. Autres questions

Date et lieu de la prochaine réunion.